

**PNDP: Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002 du 18 janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED Régions de l'Adamaoua, l'Est,**

# **L'Extrême-Nord et le Nord Secteur : Désenclavement des bassins de production agricole**

## **1. Contexte**

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED.

Afin d'assurer la valorisation des investissements communaux et d'inciter les initiatives privées, le PNDP financera des « projets intégrés » articulants (i) financement d'un projet à maîtrise d'ouvrage communale et (ii) subvention venant en cofinancement de projets d'opérateurs privés. La Maîtrise d'Ouvrage des projets de désenclavement des bassins de production sera assurée par le Syndicat de Communes de chaque Département de la zone d'intervention du Projet.

## **2. Objet**

Cette prestation vise la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale de trois (03) idées de Projets de désenclavement (réhabilitation de pistes rurales et ouvrages de franchissement) des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED, à savoir : les

Départements (i) de la Kadey, du Haut Nyong, du Lom et Djérem, et de la Boumba et Ngoko pour la Région de l'Est, (ii) du Diamaré, du Mayo Kani, et du Mayo Danay pour la Région de l'Extrême Nord (iii) de la Bénoué, du Faro, du Mayo Rey et du Mayo Louti pour la Région du Nord et (iv) du Mbéré et de la Vina pour le compte de la Région de l'Adamaoua.

L'essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement,
- l'établissement de l'Avant-Projet d'exécution (APE) ;
- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;
- l'évaluation sommaire de la rentabilité économique du projet ;
- l'élaboration de la fiche socio-environnementale et/ou de la Notice d'Impact Environnementale (le cas échéant).

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

### **3. Consistance des prestations**

Cette prestation se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une EFTEF conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque microprojet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du

Dossier d'Appel d'Offres ;

- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP.
- La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 07 Personnels-clé.

#### **4. Participation et origine**

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD [www.afd.fr](http://www.afd.fr).

#### **5. Financement**

Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD)

#### **6. Remise des offres**

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 10 février 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé ' Cameroun, Email : [pndp\\_cameroun@yahoo.fr](mailto:pndp_cameroun@yahoo.fr).

ou

déposées dans les Cellules Régionales de Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord, au plus tard 07 jours avant le 10 février 2021 à 15h30. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter

la mention suivante :

**« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002 du 18 janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues du plan territorial de développement (PTD) du Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua Secteur : Désenclavement des bassins de production agricole. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## **7. Critères d'évaluation**

### **Critère de présélection**

Le Consultant doit être un Bureau d'études ayant une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des prestations similaires.

### **Méthode de présélection**

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat préselectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

- Bureaux d'études
- Consultants individuels
- ONG
- ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

## **8. Renseignements complémentaires**

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **07h30 ' 12h30** et **14h ' 17h**.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE